



J Cup 2010

**Croiseurs IRC
5-6 juin 2010**

AVIS DE COURSE

Préambule

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) français doivent présenter au moment de leur inscription les licences FF Voile :

- annuelles portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- temporaires

Au moment de la confirmation de leur inscription, les concurrents présenteront à l'autorité organisatrice leur acte de francisation, une copie valide de l'attestation d'assurance du bateau ainsi qu'une copie valide de la carte d'identité IRC de leur bateau .

1. ORGANISATION :

« La J Cup 2010 » est organisée les cinq et six juin à Hyères (Porquerolles), par la Société K-Yachting avec le soutien technique du COYCH.

2. REGLES :

2.1. L'épreuve est régie par :

Les *Règles* telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009-2012 (RCV),

2.2. Règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

3. BATEAUX ADMIS A COURIR :

Bateaux jaugés IRC construits par les chantiers J Boats

4. INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER:

S'adresser à la société K Yachting

5. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

5.1. Les inscriptions seront confirmées au port de Porquerolles le vendredi 4 juin de 15H00 à 19H00

- 5.2. Admissibilité :
Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : *"J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"*.
- 5.3. Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.
- 6. PRESENCE AU PORT:**
- 6.1 Les voiliers devront être présents au Port de Porquerolles au plus tard le Samedi 5 juin 2010 à 8H00.
- 6.2 **Règle particulière d'occupation des postes d'amarrage:**
Le responsable d'équipage du bateau devra se présenter en Capitainerie dès son arrivée au port pour établir la déclaration d'entrée, muni des papiers du bateau. (conformément aux dispositions du Code des Ports Maritimes).
- 7. PROGRAMME :**
- 7.1 Horaires :
- Le Vendredi 4 juin :** Accueil, inscriptions définitives de 15H00 à 19H00
Le Samedi 5 juin : Accueil, inscriptions définitives de 8H00 à 10H00.
- Briefing skipper :** 10H30
Premier signal d'avertissement 12H00 : Courses ou côtiers
- Le Dimanche 6 juin :** Premier signal d'avertissement 10H00 : Courses ou côtiers
Remise des prix : 15H00
- 7.2 Nombre de courses prévues (aller retour ou côtiers): 6
- 8. CLASSEMENT :**
- 8.1 Décompte des points : Le système de points a minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.
- 8.2 Décompte des courses : 4 courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat qui ne pourra être qu'une course de type Aller-retour.
- 9. TYPE DE PARCOURS :**
Les parcours seront de type Aller-retour ou de type côtiers.
- 10. PENALITES DE REMPLACEMENT :**
Application de la Règle 44.1.
En modification de la règle 44.1, la pénalité d'un tour s'appliquera.
- 11. REGLE PARTICULIERE AU PLAN D'EAU :**
Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires qui seront affichées sur les tableaux officiels.
- 12. MATERIEL ET REGLES DE SECURITE :**
Chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classes et la réglementation en vigueur. (D 240 côtier)
Chaque voilier devra être équipé d'une VHF en état de fonctionnement.
- 13. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :**
En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement la Société organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « J Cup 2010 », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.
- 14. INFORMATIONS :**
- 14.1 Organisation : Société K –Yachting. 430 Corniche Giovaninni 83500 La Seyne sur Mer
Tel : 0498003846 Fax : 0498003847 @ jmed@k-yachting.com
- 14.2 Organisation Technique :
COYCH – 61 avenue du docteur Robin – 83400 HYERES (France).
Tél. : 33 (0)4 94 38 61 67 – Fax : 33 (0)4 94 38 68 14 www.coych.org E-mail : coych@wanadoo.fr
- 14.3 Hébergement : - Office du Tourisme de la ville de Hyères: www.ot-hyeres.fr